

Mémoire

**Pour le prolongement du vallon
En boulevard urbain et selon le tracé initial**

par

**Claudine Martineau
Présidente**

28 MAI 2004

Monsieur Joseph Zayed, president
Madame Fadila Bouguettaya, commissaire
Madame Judy Gold.

INTRODUCTION

Si aujourd'hui il y a des audiences publiques concernant le prolongement du Vallon, ce n'est pas par hasard. C'est le résultat d'actions stratégiques des citoyens (nes) en partenariat avec nos représentants politiques.

Mon mémoire se veut un reflet de l'ensemble de la démarche et de toutes les réalisations du comité du Vallon depuis plus de sept ans. Il démontre comment la Ville de Québec et le Ministère des Transports se sont graduellement impliqués dans ce dossier pour répondre aux besoins criants de la population.

Il fait valoir la forte détermination de chacun des membres du comité pour atteindre le même objectif pour une amélioration à la qualité de vie de plus de 80 000 citoyens (nes), soit **un axe nord-sud** qui constituera le prolongement du Vallon.

Il démontre également que l'avancé actuel du dossier est le fruit d'un travail d'équipe exemplaire car, au fil des ans, des dizaines de citoyens (nes) bénévoles, des représentants politiques ont sacrifié beaucoup de temps de loisirs et familial pour s'impliquer sans relâche à atteindre un objectif commun partagé par la majorité des citoyens (mes) des secteurs avoisinant l'axe du vallon. Cet appui presque unanime fut une source inépuisable de leur motivation.

Grand merci à tous ces gens qui sont empreints de valeurs fondamentales que sont le don de soi, le dépassement de soi, la patience, la persévérance, l'honnêteté, l'humilité et le courage.

OUI, DU VALLON, NOUS L'AURONS

L'ÉVOLUTION DU DOSSIER ET LE CHEMINEMENT DE L'ÉQUIPE

- ◆ En 1996, je suis élue présidente du comité des citoyens (nes) Lebourgneuf et Chauveau pour le prolongement Du Vallon.
- ◆ En 1997, une simple circulaire¹ dans ma boîte aux lettres allait modifier mon implication et mon engagement à une cause sociale. J'ai répondu positivement à la demande du député de Québec Est, M. Jean-Paul Marchand, qui invitait les citoyens à démontrer leur intérêt au prolongement de l'autoroute du Vallon. Pas un seul soir je pouvais m'endormir sans penser à une stratégie pour faire avancer ce projet.

C'est de là que vient le nom du comité de stratégie du Vallon. Au début de mes recherches, c'était le silence « d'Ormerta » de la part de certains intervenants du Ministère des Transports et de la Ville de Québec. Lorsque, comme présidente du comité du Vallon, je demandais des documents accessibles aux citoyens, les réponses étaient fuyantes, pour ne pas dire plus.

C'était comme si on ne voulait plus entendre parler du Vallon. Pourquoi. Parce que du Vallon était un dossier qui perdurait depuis trop longtemps et que les politiciens se perdaient en conjoncture. Ils disaient ce qu'on voulait bien entendre.

La stratégie adoptée fut simple : persévérance, obstination, patience, franchise et vouloir. Elle a permis la convocation d'une rencontre avec les représentants du Ministère des Transports, des représentants de la Ville de Québec, des députés des secteurs touchés par du Vallon et des citoyens (nes) membres du comité.

Cette rencontre fut déterminante. Elle a été difficile et émouvante pour tous, mais le résultat fut miraculeux. À partir de ce moment-là, un consensus s'est dégagé **et un climat humain s'est installé.**

¹ Voir feuillet, juillet 1997, Jean-Paul Marchand.

Il fut décidé de travailler en équipe et de ne plus utiliser le projet pour faire du capital politique. On assiste alors à une collaboration sans faille qui se traduit par un support soutenu vers les ressources d'information appropriées et l'utilisation des services et des compétences pour mieux structurer l'avancement du dossier au niveau gouvernemental et politique.

- ◆ 1997 Le prolongement du Vallon est intégré au nouveau plan d'aménagement de Lebourgneuf². La directrice de l'aménagement du territoire, madame Nathalie Prud'homme, déclare à propos de Du Vallon et je cite : « C'est un axe prioritaire et principale que du Vallon pourrait avoir un pouvoir attractif pour de nouveaux résidents».
- ◆ Le Ministre Brassard approuve les propos de Mme Diane Barbeau, député de Vanier, sur les problématiques de circulation, du danger et de la sécurité dans le secteur³.

Toutefois, **l'appui incontournable pour recommander officiellement au gouvernement du Québec que Du Vallon soit inscrit dans les priorités du Ministère des Transports**, doit venir de la structure régionale que constitue le comité des élus municipaux et d'organismes régionaux. Ce comité, qui ne s'était pas rencontrés depuis plusieurs années, a convenu de faire pression auprès du Ministre Jacques Brassard, du Ministère des Transports, pour que Du Vallon soit inscrit dans les priorités du ministère. La reconnaissance gouvernementale déclarant le dossier Du Vallon prioritaire a été annoncé lors de l'exposé par Monsieur Henri Desmeules, directeur à la direction de Québec du Ministère des Transports. Ce fut une grande victoire décisive car cette étape était reconnue comme la plus difficile.

² Voir annexe 2, article du Journal du Québec le 15 août 1997

³ Voir annexe 3, lettre du ministre en date du 4 septembre 1997.

Dans le plan directeur de la Ville de Québec : « Du Vallon une priorité ». Les arguments retenus furent : des services plus appropriés, désengorgement de la circulation, sécurité aux résidents et transport en commun.⁴

- ◆ 1998 Pendant quatre jours aux Galeries de la Capitale, 30 bénévoles ramassaient la plus grosse pétition jamais signée dans le dossier du Vallon, soit 14 000 personnes⁵. Ce qui caractérise cette pétition, ce n'est pas seulement les citoyens (nes) touchés directement par Du Vallon qui signaient, mais leurs proches de tout secteurs confondus dû aux problématiques à se rendre pour les visiter.

La pétition, déposée à l'Assemblée Nationale par Mme Diane Barbeau, député de Vanier, a eu pour effet d'influencer la décision d'inscrire Du Vallon dans le plan de transport de la région et de devenir une priorité pour le Gouvernement du Québec.

- ◆ 1999 Organisation d'une festivité extérieure au Parc St-André de Neufchâtel où 350 citoyens (nes) étaient présents ainsi que des élus politiques de plusieurs paliers de gouvernement, y compris les représentants de la Ville de Québec⁶. Par la suite, la Ville de Québec débloque 1 M \$ pour l'introduire dans son plan triennal, une première en 20 ans. Même le Progrès Civique est satisfaite de cette initiative et exprime que cela démontre l'intérêt pour que ce projet se réalise.

Il s'ensuit une résolution en faveur de l'ouverture de l'axe nord-sud du Conseil Municipal de Loretteville, de St-Émile, du Lac St-Charles ainsi qu'une lettre d'appui moral du Chef Wandake du Village Huron et son conseil⁷ pour que le ministre Jacques Baril mette du Vallon dans son plan quinquennal.

⁴ Voir annexe 4, Journal de l'Actuel le 14 septembre 1997.

⁵ Voir annexe 5, Journal le Carrefour le 25 octobre 1998.

⁶ Voir annexe 6, Journal le Carrefour le 31 octobre 1999.

⁷ Voir annexe 7a, article du journal de 1999 et l'annexe 7b, lettre datée du 8 décembre 1999.

- ◆ 2000 Le Ministre Jacques Baril confirme que Du Vallon fait partie du plan de transport régional et qu'il a conclu une entente avec la Ville de Québec pour qu'il soit en boulevard urbain et débouche jusqu'à Bastien⁸. Une demande d'étude d'impact est aussitôt demandée à la firme HBA Expert Conseil.⁹

Les citoyens ont envoyé des remerciements tout en exigeant de poursuivre le dossier rapidement en respectant l'échéancier¹⁰.

Les ministres Jacques Baril et Guy Chevrette annoncent que dans ses 350 millions pour son plan de transport, Du Vallon est retenu prioritaire¹¹. Ils justifient cette décision par des objectifs à rendre plus efficace le réseau du transport tout en optimisant la sécurité des usagers, soutenir le développement économique et améliorer la qualité de vie des citoyens. M. Baril a toujours trouvé inacceptable que les automobilistes empruntent de façon déraisonnable les rues résidentielles,

La Ville de Québec réserve 2 millions de plus dans le programme triennale d'immobilisations et d'investissement pour les années 2001-2002 et 2003¹². Du Vallon est annoncé comme projet majeur avec des emprunts au montant global de 12,6 M \$ prévu et 4,2 M \$ à la charge de la Ville.

- ◆ En 2001 Le ministre Jacques Baril annonce une entente de financement pour le projet du Vallon entre le Gouvernement de Québec et de la Ville de Québec au coût de 15 M \$ chacun¹³.

⁸ Voir annexe 8 article de journal; annexe 8b journal l'Actuel du 21 janvier 2001; l'annexe 8c, communiqué de la Ville de Québec en date du 19 décembre 2000; annexe 8 d, communiqué de l'Assemblée nationale le 19 décembre 2000; l'annexe 8, communiqué du Ministère des Transport du 19 décembre 2000; l'annexe 8f, article de Journal Carrefour le 6 février 2000..

⁹ Voir le communiqué de l'Assemblée Nationale du 15 octobre 2001.

¹⁰ Voir annexe 10a, circulaire en date d'avril 2000; annexe 10b, lettre d'avril 2000 de la présidente du comité du Vallon au Ministre Jacques Baril, avec copie conforme avec M. Guy Chevrette

¹¹ Voir annexe 11, article du journal du Québec le 7 avril 2000.

¹² Voir annexe 12, article de la Gazette en fin d'année de l'an 2000.

¹³ Voir annexe 13, article du Soleil en date de l'an 2001.

- ◆ En 2002 Le comité de stratégie prend le nom de « **Comité du Vallon** » suite au déroulement facilitant entre les intervenants.
- ◆ Le dépôt de l'étude d'impact HBA qui confirme que le tracé initial Du Vallon c'est le meilleur choix sans trop d'impacts négatifs¹⁴.
- ◆ En 2003, Aux consultations publiques de la Ville de Québec sur la planification stratégique de la Haute St-Charles et du secteur des Rivières, Du Vallon a été constamment et abondamment cité sur chaque étape des besoins du secteur tels les services démographiques, l'environnement, le revitalisation le touriste l'économie et le transport en commun) au point qu'il a été retenu dans le plan stratégique.¹⁵
- ◆ Le changement de gouvernement amène une nouvelle représentation au sein du comité. Me Marc Bellemare, nouveau député de Vanier et Mme Sarah Perreaut, député de Chauveau se joignent au comité.
- ◆ Dans le programme triennale de la Ville de Québec pour les années 2004-2005-2006, 3 M\$ est encore réservés pour du Vallon.¹⁶
- ◆ 2004 Les nouveaux ministres des Transport, M. Yvon Marcoux et Mme Julie Boutet annonce que Du Vallon va être réalisé sans autre délai supplémentaire¹⁷. Et M. Sam Hamad, ministre de la Capitale Nationale, déclare que Du Vallon ne sera pas dans le couperet¹⁸.
- ◆ Formation d'une Coalition Pro du Vallon¹⁹

¹⁴ Voir annexe 14, article du Journal Le Soleil en l'an 2002.

¹⁵ Voir annexe 15, article du Journal Actuel en octobre 2003.

¹⁶ Voir annexe 16, article du journal Actuel le 25 octobre 2003.

¹⁷ Voir annexe 17, article du journal du Québec en janvier 2004.

¹⁸ Voir annexe 18, article du journal Le Soleil en janvier 2004.

¹⁹ Voir annexe 19, la liste officielle en date du 25 mai 2004.

CONCLUSION

Toutes les décisions politiques favorables à du Vallon ont été franchies étape par étape avec la reconnaissance des besoins réels et en fonction des objectifs précis. Il ne peut y avoir un retour en arrière car la nécessité d'avoir, pour la région de Québec, **la réalisation d'un autre axe nord-sud**, fait maintenant l'unanimité.

Ce n'est pas un caprice, mais une réponse adéquate aux besoins humains qui est sans aucun doute le meilleur choix.

Je vous remercie